

Vivre VERTEILLAC!

Janvier
2026

#18

TOUTE L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

LETTRE DU MAIRE

Chères Verteillacoises, chers Verteillacois,

Une année riche en réalisations se termine et une nouvelle commence ! Ce bulletin en est le reflet : les sujets abordés se conjugueront au passé, au présent et au futur...

Ce 18ème bulletin aborde donc de nombreux thèmes mais je tiens tout particulièrement à souligner l'importance que revêt, pour une commune, le recensement intervenant tous les cinq ans. Des résultats de cette enquête officielle et obligatoire découlent en effet les futurs montants des dotations financières de l'Etat à notre commune. Je vous demande donc une forte implication et une parfaite collaboration à cette enquête qui se déroulera entre le 15 janvier et le 14 février. Je vous prie par avance d'accueillir le plus sympathiquement possible nos 3 agents recenseurs qui sont là pour vous aider. Le dynamisme de notre village devrait inverser la courbe démographique descendante des dernières années !

La fin de l'année était tournée vers les enfants. Vous avez vu la fête de l'automne, la fête des lumières, la venue du Père Noël : que des moments magiques organisés à leur intention. D'autres événements ont aussi été organisés à l'intention des plus grands. Tout cela n'est possible que grâce aux nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour faire vivre notre village. Un article sur le Pass Bénévolat vous tiendra informé de l'avancement de cette belle initiative.

Dans ce bulletin, vous trouverez aussi des actualités diverses concernant notre vie verteillacoise. Mais j'attire votre attention sur les articles dédiés à notre Pharmacie et à notre Maison Rurale de Santé. Tout d'abord je m'adresse au nom de tous pour remercier le Docteur BALLOUT et son épouse pour leur très long dévouement à notre village. Tous, nous les remercions pour leur gentillesse et leur professionnalisme et leur souhaitons une excellente retraite bien méritée. Bien sûr, nous sommes ravis d'accueillir une super équipe de pharmaciens(-nes) pour reprendre cette activité indispensable à notre bassin de vie. Nous serons avec eux afin de faciliter leur installation. Nous nous réjouissons également de l'issue heureuse, et ce après de longues années de négociations, de la reprise par la commune de la Maison Rurale de Santé qui appartenait à la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Enfin, j'attire votre attention sur un point important relatif au prochain scrutin municipal de mi-mars. Il sera interdit de rayer un ou des noms sur une liste. Il faudra donc voter pour une liste entière sous peine de nullité de votre vote... Une loi, qui à mon sens souligne la méconnaissance ou le peu de respect de notre ruralité, mais qui reste la loi !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus chaleureux ! Que 2026 soit la meilleure année possible pour toutes et tous ! Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera cette année à la salle polyvalente le samedi 17 janvier 2025 à 11h00 et qui se clôturera par un pot de l'amitié accompagné de la remise des colis à nos aînés.

Bonne lecture et à très bientôt !

Régis DEFAYE – Maire de Verteillac



Verteillac
VILLAGE VIVANT

LE RECENSEMENT

Madame, Monsieur,
vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Trois agents recenseurs en photo ci-dessous ont été nommés. Ils vous transmettront les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter leur travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête en priorisant si possible les réponses par internet.



Mme Lambert Corinne



Mme Kérourédan Virginie



Mme Falleguerho Suzanne

 Recensement
de la population 2026


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026 jusqu'au 10 février 2026 sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Le recensement expliqué aux habitants anglophones

INFORMATION NOTICE

The Census is useful, secure and simple

This year, the census is being conducted in your area. Everyone must take part in the census, whatever their nationality or situation if they are living or plan to live at least 12 months in France or if they don't have an usual residence in another country. This document will provide you with all the information you need on how to go about it. If you require further information, the census officer and your local town hall are there to answer any questions. You may also consult the following websites: www.le-recensement-et-moi.fr. Thank you for taking part.

The census takes place:

In municipalities with populations of less than 10,000 people:

- until Saturday, February 14th in Metropolitan France, the Antilles and French Guiana,
- until Saturday, February 28th in Reunion Island.

In municipalities with populations of 10,000 or more:

- until Saturday, February 21st in Metropolitan France, the Antilles and French Guiana,
- until Saturday, March 7th in Reunion Island.

What is the point of the census?

The census is used to determine the official population of each municipality. These figures are then used to define the State's contribution to the budget of your municipality: the larger its population is, the larger that contribution will

be. The official population also determines the number of pharmacies or the number of seats on the municipal council, etc. In addition, detailed population information (age, housing conditions, family composition...) can serve for decisions on the provision of facilities (to open a day-care centre, build housing or develop transport) and to provide the right response to the population's needs. Taking part in the census is a civic act and one that is useful for all of us.

So how do I go about it?

1. A census officer recruited by your local municipality will come to your home and ask you to take part in the census, either online or on paper. The officers will have an official card so that you can identify them.

2. The simplest solution : opt for the online census !
Go to the website www.le-recensement-et-moi.fr and click on "Ici, je réponds au questionnaire" (Here, I answer the questionnaire).

To log in to the site, use the access code and password on the first page of the notice given to you by the census officer, then let yourself be led.

3. Otherwise, you can answer on the paper documents.

The census officer will give you:

- One sheet about your home
- As many individual sheets as there are people living in your home, whatever their age.

You will complete the questionnaires.
The census officer is there to help you if you wish, and to answer any questions you might have.
The census officer will come to collect them.
A few days later, at a time agreed during the initial visit, the officer will come back to your home. You could also send the questionnaires directly to your town hall or to the INSEE Regional Directorate.
The online questionnaire and paper documents are translated into foreign languages. There is an English version for to guide you when you fill out the questionnaires in French (available on www.le-recensement-et-moi.fr).
If you would like to see the results of the census survey, they can be consulted free of charge on the INSEE website: www.insee.fr

The census is secure
The Census is supervised by the French Data

Protection Authority (CNIL). Only INSEE has access to the questionnaires. They may not be checked by the administration or tax authorities. Your name and address are required in order to make sure that you are not counted more than once. When the questionnaires are processed, your name and address are not recorded and are not kept in our databases. Finally, all persons who have access to the questionnaires (including the census officer) are bound by professional confidentiality rules.
The census is free, don't answer if websites ask you money.

For further information...
The census officers and your local town hall are there to answer any questions you might have.
For further information, go to the website www.le-recensement-et-moi.fr.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : ce qui change pour notre village

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Tous les électeurs inscrits sur les listes peuvent voter pour élire leurs conseillers municipaux pour un mandat de 6 ans.

Dates clés à retenir

6 février 2026 : date limite pour s'inscrire sur les listes électorales.

15 mars 2026 : 1er tour des élections municipales.

22 mars 2026 : 2e tour, si nécessaire (si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au 1er tour).

Un nouveau mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

Pour les élections municipales de mars 2026, un changement important s'applique à notre village : le mode de scrutin est désormais celui des listes avec parité, comme dans les communes de taille plus importante. Cela signifie plusieurs nouveautés pour les candidats et les électeurs.

Fin du panachage

Jusqu'à présent, dans les petites communes, chaque électeur pouvait composer son propre bulletin en rayant des noms ou en ajoutant, ce qu'on appelait le panachage. À partir de 2026, ce n'est plus possible : on vote pour une liste complète de candidats, sans pouvoir modifier les bulletins.

Un bulletin modifié (ajout, suppression ou changement de l'ordre des candidats) sera considéré comme nul.

Toutes les listes doivent désormais respecter la parité, c'est-à-dire une alternance systématique entre un homme puis une femme, et ainsi de suite. Cette règle s'applique même dans les communes de moins de 1000 habitants.

Comment sont composées les listes dans notre village

Selon la réforme, une liste doit présenter un nombre minimum et maximum de candidats. Dans les communes de moins de 1 000 habitants :

Taille de la commune 500 à 999 habitants :
Sièges à pourvoir : 15
Minimum de candidats : 13
Maximum de candidats : 17

Ces chiffres permettent d'adapter la taille des listes aux réalités locales tout en respectant la parité.

Comment sont répartis les sièges

Le scrutin se déroule à deux tours si nécessaire :

- Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des voix reçoit automatiquement la moitié des sièges du conseil municipal.

- Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix, selon un mode de représentation proportionnelle.

Ce que cela signifie pour vous

Vous choisissez une liste complète sans la modifier.

Votre vote compte pour l'ensemble de la liste.

Si une seule liste se présente, il n'y aura pas de 2e tour.

Pour les candidats

Il faut constituer une liste avec parité homme-femme.

La liste doit respecter la taille minimale et maximale selon la population.

Il n'est plus possible de se présenter « à titre individuel » sans liste comme avant dans les petites communes.

Pourquoi ce changement ?

Le mode de scrutin a été modifié par une loi du 21 mai 2025 pour :

1. Harmoniser les règles entre petites et grandes communes.
2. Renforcer la parité entre femmes et hommes dans les conseils municipaux.
3. Favoriser la cohésion des équipes municipales.

LE PASS BÉNÉVOLAT :

un nouvel élan pour célébrer ceux qui font vivre notre village

Dans notre village, chacun le sait : sans les bénévoles, beaucoup de choses n'existeraient tout simplement pas. Les fêtes, les lotos, les rencontres sportives, les moments de solidarité, les décorations du bourg, les animations pour les enfants... Derrière chaque événement réussi, il y a des habitants qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur.

Pour valoriser cet engagement si précieux, la municipalité lancera en 2026 le Pass Bénévolat, un dispositif entièrement pensé pour mettre à l'honneur celles et ceux qui font battre le cœur de notre commune.

Comment ça va fonctionner ?

Dès 2026, chaque association du village pourra transmettre à la municipalité la liste des bénévoles qu'elle souhaite mettre en avant. Après validation par les élus, ces bénévoles recevront une carte officielle, remise directement par le ou la présidente de leur association.

Cette carte symbolisera la reconnaissance du village envers leur engagement. Mais elle offrira aussi un petit plus... Des avantages entre associations : l'esprit village dans toute sa splendeur.

Grâce au Pass Bénévolat, chaque bénévole pourra bénéficier d'une offre, d'une réduction ou d'un avantage

mis en place par une autre association du village.

C'est une manière simple, conviviale et solidaire de renforcer les liens entre toutes les forces vives de la commune.

Une association pourra par exemple proposer :

- une réduction sur une entrée d'événement,
- un tarif préférentiel lors d'un repas associatif,
- une invitation à une animation,
- ou tout autre geste qu'elle souhaite offrir.

L'objectif est clair : créer un cercle vertueux, où chaque association valorise les bénévoles des autres, dans un esprit de partage et de reconnaissance mutuelle.

En lançant ce Pass Bénévolat, la commune souhaite envoyer un message fort :

elle reconnaît, soutient et remercie les bénévoles, et encourage chacun à rejoindre cette grande famille du "coup de main" si chère à notre village.

Les modalités complètes seront communiquées courant 2026, mais une chose est sûre :

ce Pass deviendra un symbole de l'engagement local, de la convivialité et de l'envie de faire vivre notre village... ensemble.

PHARMACIE

Une nouvelle équipe pour la pharmacie de Verteillac pour 2026

À partir du 1er mars 2026, la pharmacie de Verteillac rouvrira ses portes avec une nouvelle équipe de pharmaciens : Lucie, Béatrice et Maxime.

Nous sommes très heureux de reprendre ce lieu essentiel pour la vie du village, et profitons du bulletin municipal pour présenter nos parcours et notre projet.

Qui sommes-nous ?

Lucie & Maxime :

Maxime est originaire de Lyon, et Lucie des Hautes Pyrénées. Nous nous sommes rencontrés à Limoges durant nos études de pharmacie. Après avoir travaillé dix ans en laboratoire de toxicologie, puis en pharmacie de ville, nous nous sommes lancés il y a quatre ans dans la production de tisanes et d'huiles essentielles à la Meyfrenie. Qu'est ce qui nous a convaincu de nous installer à Verteillac ? La visite de Merlaud bien sûr ! Et évidemment le dynamisme hors norme de ce village, sans compter les terres calcaires du Verteillacois, idéales pour nos plantes médicinales.

Cet été, avec l'aide de l'équipe municipale, l'idée de reprendre la pharmacie de Verteillac a germé. Nous l'avons vu comme la continuité logique de notre arrivée dans le village.

Garder cette pharmacie ouverte est une évidence, car c'est un service de proximité indispensable à tous.

Béatrice :

Je suis originaire du Lot et après avoir passé plusieurs

années à Mayotte, puis à Paris, il était temps pour moi de revenir dans le Sud ! J'ai suivi de très près le projet de Maxime et Lucie, depuis les bancs de la fac jusqu'à leur installation en Dordogne. M'installer prochainement à Verteillac est la continuité de quête de sens dans ma pratique de la pharmacie. Cette année je passe le Diplôme Universitaire d'orthopédie et espère mettre à profit ces connaissances fraîches dans notre officine.

Nos projets pour la pharmacie

- Maintenir et renforcer un service de santé de proximité : dépistages, bilans de médication et accompagnements personnalisés. Nous souhaitons développer de nouveaux services pour répondre au mieux à vos besoins.
- Développer une activité d'orthopédie : grâce à l'expertise de Béatrice, pour vous accompagner au quotidien.
- Créer un espace d'herboristerie locale :

Tous trois formés en phyto-aromathérapie, et grâce aux plantes médicinales cultivées à quelques mètres seulement à la ferme de la Meyfrenie, nous proposerons des préparations et produits à base de plantes, réalisés dans le respect du savoir-faire traditionnel. Nous proposerons en outre un conseil individualisé en herboristerie.

• Répondre au mieux aux besoins de chacun :

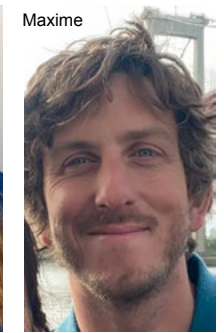
Nous souhaitons être des pharmaciens engagés et à l'écoute, sur qui l'on peut compter !

Dès début janvier, nous serons présents quelques jours par semaine dans votre pharmacie afin que Monsieur Ballout puisse nous transmettre son savoir et son expérience.

N'hésitez surtout pas à venir nous rencontrer, nous faire part de vos besoins de santé, de vos idées et envies, et plus globalement de tout ce que nous pourrions mettre en place pour la pharmacie de votre village.

Nous avons hâte de vous accueillir à partir du 1er mars. Cette pharmacie, nous voulons la faire vivre avec vous et pour vous.

À très bientôt, Lucie, Béatrice et Maxime



LA MAISON DE SANTÉ reprise en gestion par la commune

La Maison de santé de Verteillac est née d'un partenariat entre la municipalité de Verteillac et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Les premiers professionnels de santé l'ont intégré en novembre 2007.

Le bâtiment est cloisonné en plusieurs espaces pouvant accueillir des praticiens exerçant dans différentes spécialités. Le local intègre également une salle d'attente commune et un appartement mis à disposition des occupants, notamment pour servir de logement pour les remplaçants.

À la création de la Maison de santé, les travaux d'aménagement ont été portés par la commune grâce à la mobilisation de subventions spécifiques. À cette époque, la commune a été propriétaire de la Maison jusqu'à sa rétrocession à la MSA lors d'une transaction intégrant toutes les charges restantes portées par la commune.

Depuis 2007, la MSA est donc seule propriétaire du bâtiment.

La question de la continuité du portage de la Maison de santé par la MSA se pose depuis plusieurs années et cela pour des raisons différentes pour les deux partenaires de départ.

En effet, la MSA souhaite se désengager de la gestion de ce type de local car l'expérimentation menée à Verteillac n'a pas été poursuivie sur le département. Les choix stratégiques de la MSA se sont portés sur d'autres actions. En conséquence, elle a souhaité se séparer d'une gestion « patrimoniale » du bâtiment mais s'est aussi désintéressée d'une recherche de nouveaux professionnels de santé.

Du côté de la commune, le mécontentement justifié des professionnels de santé face à ce désengagement fonctionnel de la MSA et la volonté de reprendre en main

les thématiques autour de la santé ont conduit à évaluer le rachat du local.

La recherche d'un accord entre la MSA et la municipalité a connu des hauts et des bas mais ils se sont conclus par un vote favorable de la Direction Générale de la Mutualité afin d'autoriser le rachat de la Maison de santé par la mairie de Verteillac.

Avant même une reprise de gestion du bâtiment, des études sont en cours pour chiffrer les aménagements et travaux indispensables à réaliser afin d'en améliorer les conditions d'utilisation pour les professionnels actuellement en place.

Bien entendu, la municipalité souhaite également mettre en œuvre tout ce qu'il est possible de réaliser afin de remplir les locaux vacants pour améliorer l'offre de soins. Comme déjà indiqué, ce rachat entre dans un projet plus global faisant sens avec la reprise de la Pharmacie décrite dans l'article sur le sujet présent dans votre bulletin.

L'achat de la Maison de santé par la commune devrait intervenir lors du premier semestre 2026.



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE Des nouvelles du projet

Les études concernant la rénovation de la Boucherie vont connaître une nouvelle étape dans les jours à venir. En effet, après le rachat du rez de chaussée du bâtiment par la municipalité et les travaux de démolition intérieure, le cabinet d'architecte mandaté pour travailler sur le réaménagement va très prochainement livrer l'Avant-Projet Définitif (APD).

Les deux fonctions majeures de l'APD sont la réalisation des plans des aménagements afin d'en évaluer le coût et la constitution du support nécessaire à un futur permis de construire.

La complexité du dossier réside dans l'alignement des différents sujets à traiter pour en mener à bien la finalité. En effet, les contraintes techniques et sanitaires d'un tel commerce nécessitent des aménagements relevant de normes spécifiques. De plus, les aides et subventions mobilisables doivent permettre un équilibre budgétaire acceptable pour les finances de la commune.

Enfin, le portage individuel ou collectif de l'activité doit être défini précisément avant de lancer les opérations.

Ce dossier de longue haleine fait toujours partie des priorités de l'équipe municipale mais il nécessite un travail

sérieux et progressif.

Nous continuerons donc à vous informer du passage des différentes phases qui permettront la réussite de ce projet cumulant des questions techniques et budgétaires ayant pour but la consolidation de l'attractivité commerciale de notre bourg.

« Une boucherie mais pas seulement : »

Il est également à noter que l'intégralité du rez de chaussée du bâtiment ne sera pas affecté uniquement à la Boucherie. En effet, des surfaces (à droite de la vitrine rue Camille Merlaud) seront également réaménagées afin d'accueillir un local commercial. Des candidats sont déjà sur les rangs pour occuper cette partie du bâtiment afin d'y développer une activité commerciale qui viendra s'ajouter à celles déjà présentes dans notre village.

En attendant la date d'ouverture de ces commerces et pour enjoliver ce commerce historique occupant une place centrale du village, des affiches autocollantes seront apposées sur les vitrines. Ces affiches/stickers représenteront nos commerçants et artisans qui en

assurent le financement par leur association, l'ACAV. Merci à eux pour cette belle initiative.



NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

La société INTI ART installée à Verteillac et dirigée par Mr Stephane Bernadoux propose un service de pose covering tous supports.

Avec plus de 15 ans d'expérience, Mr Bernadoux s'est aujourd'hui mis à son compte, en partenariat avec plusieurs entreprises de la région. Vous pouvez désormais imaginer votre publicité en adhésif sur votre véhicule, enseigne, vitrine pour vos projets professionnels ou particuliers.

N'hésitez pas à faire appel à ses services !

NOUVELLE RAMPE

La rampe d'accès à notre maison d'assistantes maternelles, à l'ADMR, au local de notre assistante sociale et à la nouvelle bouquinerie n'était pas aux normes. Nous avons donc l'obligation d'en reconstruire une nouvelle sous peine de fermeture des établissements desservis. Ces travaux furent donc entrepris à la satisfaction de tous car la précédente installation était très glissante par temps humide. La sécurité de tous y a donc gagné ! Merci à l'entreprise SINECIS pour cette réalisation dans l'esprit architectural de notre village.

INTI ART

TOTAL COVERING

- Marquage publicitaire
- Film solaire bâtiment
- Enseigne signalétique

06.83.47.27.48
Intiart24@gmail.com
24320 VERTEILLAC



LA BEAUTÉ SAUVERA LE MONDE

La Beauté Sauvera Le Monde est née en 2021 à Saint-Dizier, d'une idée simple et lumineuse : remplacer les affiches publicitaires, souvent laides, par des œuvres d'art et faire de nos cités de véritables galeries à ciel ouvert. En investissant les panneaux d'affichage et les espaces publics, le projet invite chacun — habitants, passants, visiteurs — à croiser la beauté au détour d'une rue, à retisser du lien autour de l'art et de la culture et à découvrir des œuvres capables de lutter contre une morosité ambiante en réveillant l'émerveillement.

Depuis 2025, l'initiative s'est transformée en association loi 1901, rassemblant collectivités, acteurs publics et privés autour d'un même élan : faire circuler l'art, créer du lien et rappeler que la beauté appartient à tous. Le seul espace dont dispose une collectivité pour atteindre tout le monde, c'est l'espace public, « le dernier lieu qu'ont en commun, ceux qui n'ont plus rien en commun » (Quentin Brière, Maire de Saint-Dizier). Grâce à cette action, des chefs-d'œuvre des plus grands artistes du monde s'affichent partout où cela est possible. Elle permet de donner accès à la culture à un maximum de personnes, gratuitement, en s'établissant dans l'espace public.

« LA BEAUTÉ SAUVERA LE MONDE » POURSUIT SA MONTÉE EN PUISSANCE EN 2025 ET SE DÉPLOIE DÉSORMAIS DANS 88 VILLES DE TOUTE LA FRANCE» Pendant trois semaines, du 3 au 23 novembre 2025, portées par des élus de toutes les sensibilités politiques, 88 communes françaises (de la plus petite - Verteillac, 546 habitants et la seule de Dordogne, jusqu'au cœur historique de Paris) remplacent leurs affiches publicitaires par plus de 100 chefs d'œuvres issus du catalogue GrandPalaisRmn, sur le thème du paysage.

Verteillac a sélectionné trois œuvres toutes du XIX^{ème} siècle mettant en valeur la ruralité de notre beau Périgord Inattendu.

L'entrée de village par Jean Baptiste COROT (datant d'environ 1860) qui met en avant l'architecture typique des villages ruraux, les pèrissoires de Gustave Caillebotte (1878) qui fait penser à la descente de la Dronne en canoé... et bien sûr les meules de Claude Monet (1891) qui rappelle le caractère agricole de notre Verteillacois... Les deux premières œuvres sont présentées sur notre panneau d'affichage numérique et la dernière habille l'arrière du passage Magne tout en sécurisant ce local.



Alors pourquoi avoir été attiré par cette idée : la beauté sauvera le monde ? Comme tout le monde lorsque j'ai découvert cette initiative et cette phrase du prince MYCHKINE dans l'Idiot de DOSTOÏEVSKI, j'ai pensé « idiot...pas possible » puis naturellement comme « impossible n'est pas français » j'ai pris le temps de la réflexion... Je reprends d'ailleurs ci-après des passages d'une conférence de l'écrivain et philosophe suisse Etienne Barilier sur le sujet :

« Cette formule « la beauté sauvera le monde » est si fameuse, et si surprenante. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle sonne comme un paradoxe, mais aussi comme une énigme : chacun des mots dont elle est faite, chacune des conceptions ou des convictions qu'elle sous-entend demande explication. Que signifie « la beauté » ? Et que signifie « sauver le monde » ? »

Aujourd'hui, si l'on n'entend plus guère parler de « sauver le monde », on entend en revanche parler sans cesse et sans relâche de « sauver la planète ».

Ainsi donc, l'idée du « salut du monde » peut-elle paraître aujourd'hui bien incongrue, voire obsolète. Et dans notre monde si agressif, invoquer « la beauté » nous paraît immodeste, outrecoûdant, réducteur, naïf.

Je ne vais donc pas philosopher sur cette phrase mais proposer à votre sagacité la fin de la conférence de Mr Barilier :

« Ce que la beauté a de plus singulier, c'est qu'elle nous comble en même temps qu'elle nous creuse. Elle nous procure l'envie heureuse de créer cela même qu'elle nous donne ; elle provoque dans notre être une plénitude en même temps qu'un élan. La beauté nous fait signe, oui. Elle demande à être suivie, dans ce monde d'imperfection et de douleur, comme Béatrice, dans la Divine Comédie, demande à Dante, par l'entremise de Virgile, de la suivre. Le poète accepte cette proposition, il a le courage de l'accepter, et du coup, son voyage ne lui épargnera aucune des horribles vérités du monde. Mais à la fin, parce qu'il les aura traversées, parce que la beauté de Béatrice

lui aura donné la force de les traverser, et de traverser également, avec elle et grâce à elle, toute l'histoire de la pensée humaine et de son effort vers le vrai, Dante pourra atteindre au paradis de la pleine lumière.

Le poète de la Divine Comédie, dans sa forêt obscure, avait trois possibilités : la première aurait consisté à refuser de voir et d'entendre Béatrice et son émissaire Virgile, à fermer les yeux et à pleurer dans sa solitude et sa détresse. La seconde aurait été de réduire la beauté de Béatrice à sa pure présence physique, et de chercher à la rejoindre uniquement pour la posséder. La troisième consistait à comprendre que l'élan qu'elle provoquait en lui, c'était l'élan vers l'au-delà de lui-même, vers la découverte du monde intérieur, dans toutes ses dimensions, dans toute sa profondeur, toute sa douleur. Il fallait du courage, oui, pour obéir à cet élan. Il fallait croire Béatrice, croire à sa beauté.

Croire à la beauté, c'est en somme croire que nos élans nous dépassent et nous permettent de nous dépasser ; c'est croire que nos désirs les plus forts et les plus vrais

sont des désirs de perfection. Que par conséquent ils ne seront jamais vraiment assouvis, mais que, demeurés désirs, ils sont tout à la fois notre énergie et notre dignité. La beauté ne sauve peut-être pas le monde, mais elle nous fait don de ce désir de perfection, ou plus modestement de ce désir de mieux, sans lequel le monde serait décidément perdu. »

Alors oui, pour quelques dizaines d'euros, mettre à portée de tous ces trois chefs d'œuvre de peintres français magnifiant notre ruralité et apporter un peu de joie dans un monde si complexe nous a semblé être une bonne idée. Alors pour apporter « modestement ce désir de mieux », nous l'avons fait ! Nous avons inauguré cette initiative le 3 novembre avec l'appui de l'association 360° qui organisa une brillante conférence sur la vie et l'œuvre de Claude Monet. En sus, cet événement verteillacois a bénéficié d'une couverture presse et radio enthousiaste... Comme quoi ...



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a fini son année en beauté grâce au Père Noël et son lutin arrivés en quad sur la place du marché ! L'atelier vocal des Coquelicots nous a également ravis avec son répertoire de chansons. Merci à tous pour ce moment festif et joyeux !

Revenons en arrière sur la soirée d'Halloween qui a eu lieu le 31 octobre et qui fut un moment intense pour toute l'équipe du CADV. Effectivement, ce grand jeu de piste dans le village nécessite un an de préparation avec : une écriture de scénario, des fabrications de décors, de la logistique, du graphisme, l'écriture des carnets de route, la composition de musique, les teasers vidéos, l'invention des jeux... De bons moments de partage entre toute l'équipe et un travail de titan pour recevoir le jour j plus de 500 participants. Cette année une trentaine de bénévoles étaient présents pour la soirée. Merci à tous pour cette aventure un peu folle qui nous enchante par son succès !





L'AMICALE DES LIBELLULES

L'Amicale Laïque Les Libellules de Verteillac propose et soutient des actions en direction des enfants scolarisés au sein du RPI Cherval-Verteilac, en lien avec les programmes scolaires. Cette année les parents qui le souhaitent et les enseignants des écoles participent à différentes manifestations.

La fête de l'automne : des ateliers cuisine avec le SIVOS pour cuisiner les courges du potager de l'école, un spectacle des enfants à l'école, un défilé déguisé, un conte dans les rues de Verteillac, un temps convivial avec les familles.



La fête des lumières : un stand de l'Amicale pour restaurer les participants au défilé des centres de loisirs de la Communauté de Communes. Frites et croques au programme ! Au profit des enfants du RPI, grâce aux parents mobilisés, à l'enseignante présente et à une des cuisinières de l'école.



Tout au long de l'année, des ateliers sont proposés grâce à notre partenariat avec L'Association La Ferme de La Meyfrenie, cultures en transition. Boulangerie, semis et découverte de l'architecture locale ont pu être proposés aux enfants, en lien avec leur programme scolaire et les enseignant.es. D'autres ateliers seront proposés cette année pour découvrir les métiers présents sur la ferme, notamment Trésors de Galien et leurs cultures de plantes médicinales ainsi que leur distillation.



Le potager de l'école est également un projet issu de ce partenariat avec la Meyfrenie. Les enfants, plantent, arrosent, récoltent les courges et préparent de la soupe et des gâteaux avec l'aide précieuse de l'équipe du SIVOS* au moment de la fête de l'automne.



L'Amicale soutient également l'organisation d'une journée pour les enfants au moment des fêtes de fin d'année, en partenariat avec le SIVOS, des sorties scolaires inscrites dans la découverte du territoire, la fête de fin d'année scolaire... Elle organise également le lien entre Cherval et Verteillac et avec les collèges de secteur pour anticiper et préparer les élèves à leur changement d'établissement.

Envie de vous investir dans la vie de l'école ? Rejoignez nous ! contact : amicalelaiquelibellules@gmail.com

*Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire



LES JARDINS DU PUIITS

Ouverture de la résidence

Le 25 septembre dernier s'est tenue la remise des clefs de la nouvelle résidence « Les Jardins du Puits », un projet porté conjointement par Périgord Habitat et la Mairie de Verteillac.

Idéalement située au cœur du bourg, cette résidence comprend 10 logements, dont 8 logements spécialement conçus et adaptés pour les seniors, ainsi que 2 logements destinés aux familles. Cette réalisation répond à une forte attente locale, puisque l'ensemble des logements a trouvé preneur très rapidement.

Le nom de la résidence a été choisi à l'issue d'une démarche participative associant les habitants. Sur 107 votes exprimés, « Les Jardins du Puits » s'est largement imposé avec 78 voix, devant « La Joala » (15 voix) et « Les Prunelliers » (14 voix).

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents, une cérémonie d'accueil a été organisée le 6 octobre 2025, en présence de la municipalité et de Périgord Habitat.

À cette occasion, Monsieur le Maire a rappelé le dynamisme de la commune, tandis que les représentants des principales associations locales ont présenté la richesse des activités proposées à Verteillac, favorisant le lien social et l'intégration des nouveaux habitants.

Les résidents ont salué la qualité de la conception, le confort des logements ainsi que leur accessibilité économique. L'après-midi s'est conclue par un pot de bienvenue, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, propice aux échanges et aux rencontres.



100 ANS ÇA SE FÊTE !

Le 24 novembre dernier, la famille de **Madeleine WIRTZ** ainsi que Monsieur Régis DEFRAÏE maire de Verteillac, se sont rendus à la maison de réadaptation du château de Bassy, pour fêter ses 100 ans. La direction de l'établissement a aimablement participé à cet agréable moment. Nous souhaitons à Madeleine un prompt rétablissement et fêterons dès son retour, comme il se doit, notre toute nouvelle centenaire à Verteillac.



Chers Verteillacoises et Verteillacois,

À l'occasion de la nouvelle année, Monsieur le Maire, Régis Defraye, et l'ensemble du Conseil municipal ont le plaisir de vous convier à **la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera dans la salle polyvalente LE SAMEDI 17 JANVIER 2025 À 11 H 00.**

Ce temps de convivialité sera l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets à venir et de partager ensemble un temps d'échange et de rencontre. Nous profiterons aussi de ce moment pour distribuer les colis à nos aînés.

Dans l'attente du plaisir de vous y retrouver nombreux, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers habitants, en l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Régis Defraye et son Conseil Municipal.

«FRANGLISH»

If you go past the Mairie between 6.30 and 8 o'clock on a Saturday evening, you might see a happy, international group - French, British, Dutch, South Africans - gathered round the table. They all have the same aim - to speak a language other than their own.

En passant devant la Mairie le samedi soir entre 18h30 et 20h vous risquez d'apercevoir un joyeux groupe international - français, britanniques, néerlandais, sud-africains - assemblés autour de la table. Ils ont tous le même but - de parler une autre langue que la leur.

It is not a real French class but rather a time when we can take the opportunity to talk in French or English.

Il ne s'agit pas d'un cours proprement dit mais plutôt d'un moment où on peut profiter pour s'exprimer en français ou en anglais.

We have now been meeting weekly for eighteen months and we can see real results from the young (18) to not so young!

Cela fait maintenant dix-huit mois que ces réunions hebdomadaires ont débuté et elles montrent de vrais résultats pour les plus jeunes (18) aux plus âgés - (plus de 18 ans!)

Amongst the group there are two or three bi-lingual members who are there to correct the most blatant faults but usually the atmosphere is very relaxed with no judgement or criticism.

Parmi nous il y a deux ou trois «bilingues» qui se permettent de corriger les fautes les plus grossières mais généralement l'ambiance est «relax» et sans jugement ni critique.

For further information call Bruno on: 05 53 91 12 53 or Edwina on: 05 47 23 10 16.

ACTUALITES SOGEDO

La télé-relève des compteurs communicants fonctionne à ce jour. Vous ne recevrez plus de facture papier de consommation d'eau. Si vous souhaitez être informé des fuites d'eau en temps réel et avoir accès à la facturation, vous pouvez vous connecter sur le site de la Sogedo en vous munissant de votre dernière facture afin de créer un compte comprenant votre numéro d'abonné, votre adresse courriel ainsi que votre numéro de téléphone. Ceci permettra à la Sogedo de vous informer en cas d'incidents sur votre réseau d'eau. Vous pourrez par la même occasion désactiver la facturation électronique si vous le souhaitez pour continuer à obtenir une facture papier.

SUIVEZ L'ACTUALITE DU VILLAGE EN VIDEO



Fête des lumières 2025 à Verteillac



Fête du sport
122 vues • il y a 6 mois



8 mai 2025 JT
673 vues • il y a 7 mois



Die dema 2025
1 k vues • il y a 7 mois

YouTube



Chaîne Youtube de Verteillac

facebook



Page Facebook de Verteillac

SCANNEZ
ces
QR CODES
avec votre
smartphone !